**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Suisse, Mex, le 12 juillet 2024**

**BOBST célèbre les innovations des employés avec le prix de l’inventeur 2024**

BOBST a l’immense honneur de vous annoncer le lauréat du prix de l’inventeur 2024. Tim Lair, ingénieur en fabrication additive chez Bobst Mex en Suisse, a été récompensé pour son travail remarquable dans l'optimisation du flux de production des platines, telles que les autoplatines et presses d'estampage à chaud, à l'aide de pièces imprimées en 3D.

Choisie parmi la multitude d’inventions créées par les employés de BOBST qui ont obtenu un brevet pour la première fois en 2023, l’invention de Tim Lair a excellé dans les quatre critères : valeur commerciale actuelle et future, valeur technique pour le client et commercialisation du produit. Il s’agit d’une solution révolutionnaire qui contribue à accroître la productivité, l’efficacité et la qualité de la production d’emballages, tout en minimisant l’impact environnemental.

« Le prix de l’inventeur de l’année est une initiative extrêmement importante au sein de l’organisation BOBST. « Ce prix récompense le haut niveau de compétences, le dévouement et l'esprit d'innovation de nos employés à travers le monde, qui constituent la base du succès continu de BOBST et de ses clients », a déclaré Leonard Badet, directeur technique de BOBST.

L’invention gagnante, *le module de scellage selon Bernoulli*, présente un système de base qui facilite l’installation d’un mécanisme de freinage simple, appelé frein de Bernoulli, à l’entrée d’une platine. Il y parvient en utilisant plusieurs modules fabriqués à l’aide de la technologie d’impression 3D. Avec ce système innovant, l’assemblage des modules devient beaucoup plus facile. De plus, cela permet de réduire le coût de fabrication des machines et le volume d’air nécessaire à leur fonctionnement.

M. Badet a commenté : « Avec cette invention, Tim s'appuie sur son expertise en fabrication additive pour piloter le développement de la conception de pièces et de sous-ensembles, gardant BOBST à la pointe de l'innovation. Il joue également un rôle déterminant dans la formation de la nouvelle génération, en transmettant ses connaissances spécialisées dans ce domaine à nos apprentis et stagiaires. »

Développé pour accroître la notoriété du solide portefeuille de propriété intellectuelle de BOBST, le prix de l’inventeur de l’année est parrainé par le CEO Jean-Pascal Bobst.

BOBST reste déterminé à favoriser l’innovation et le progrès dans l’industrie de l’emballage, aussi bien pour le bien de nos clients que de l’environnement. Nous sommes impatients de constater l’impact positif de l’invention de M. Lair sur l’industrie et de soutenir encore bien d’autres avancées révolutionnaires dans la technologie de l’emballage.

**Légende :**

Tim Lair, ingénieur en fabrication additive, recevant le prix de l’inventeur de l’année 2024

De gauche à droite: Jean-Pascal Bobst, CEO Bobst Group, Tim Lair, Sigrid Wagner, Bobst Group IP Director

**A propos de BOBST**

Nous sommes l’un des premiers fournisseurs mondiaux d’équipements et de services destinés au traitement de substrats, à l’impression et au façonnage pour les industries de l’étiquette, de l’emballage flexible, de la boîte pliante et du carton ondulé.

Fondée en 1890 à Lausanne (Suisse) par Joseph Bobst, la société BOBST est présente dans plus de 50 pays, possède 21 sites de production dans 12 pays et emploie plus de 6 300 personnes dans le monde. Elle a enregistré un chiffre d’affaires consolidé de CHF 1.960 milliard sur l’exercice 2023.

**Contact presse:**

Gudrun Alex
BOBST PR Representative

Tel.: +49 211 58 58 66 66

Mobile: +49 160 48 41 439

Email: gudrun.alex@bobst.com

**Follow us:**

Facebook: [www.bobst.com/facebook](http://www.bobst.com/facebook)
LinkedIn: [www.bobst.com/linkedin](http://www.bobst.com/linkedin)
YouTube: [www.bobst.com/youtube](http://www.bobst.com/youtube)